

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avignon, le 8 décembre 2025

Avignon Université et la MDPH de Vaucluse renforcent leur partenariat en faveur des étudiants en situation de handicap

Lundi 15 décembre 2025 à 11h30

Campus Hannah Arendt – Bâtiment nord – Salle des thèses

Avignon Université et la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Vaucluse ont officialisé la signature d'une nouvelle convention de partenariat visant à améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'accès aux droits des étudiants en situation de handicap.

Cette convention, signée par Georges Linares, Président d'Avignon Université, et Dominique Santoni, Présidente de la MDPH de Vaucluse, s'inscrit dans le cadre des dispositions de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances.

Elle renforce la coordination entre les deux institutions autour de trois axes majeurs :

1. Faciliter l'accès aux droits et aux compensations

L'université reste compétente pour le plan de compensation pédagogique (aménagements d'études, preneurs de notes, secrétariat d'examen...), tandis que la MDPH intervient sur les compensations complémentaires relatives à la vie quotidienne, au déplacement ou au logement.

2. Développer des actions communes de sensibilisation

Des journées thématiques, ateliers, conférences ou semaines de sensibilisation seront organisées conjointement afin de mieux informer et mobiliser la communauté universitaire autour du handicap.

3. Renforcer la coordination et l'analyse des besoins

Deux réunions annuelles de travail, un bilan annuel partagé et un suivi conjoint des situations permettront d'améliorer la cohérence des accompagnements et la qualité des dispositifs.

Ce partenariat renouvelé pour cinq ans marque une étape importante dans la mise en réseau des acteurs du territoire au service de l'inclusion et de la réussite de tous les étudiants.

CONTACT PRESSE

Claudie Galnon
Directrice de la communication
06 07 04 79 63 – claudie.galnon@univ-avignon.fr

UNIV-AVIGNON.FR